



Communiqué commun **Onsil** et **Infin' idels** 25 juillet 2025

Appel contre la circulaire CIRC-9/2025 du 25 Juin 2025 Modifiant les actes de perfusion longue

Être un syndicat infirmier, c'est toujours se positionner pour la défense des IDEL et de la profession.

Être un syndicaliste, c'est mettre de côté son ego, accepter les critiques, se fixer des objectifs et ne rien lâcher.

Onsil et **infin'idels** partagent depuis longtemps ces valeurs.

Nous nous sommes déjà associés contre le BSI dans un recours au Conseil d'État :

👉 Ce recours visait les mensonges de la CNAM sur la valeur de l'expérimentation BSI avant son officialisation, la tentative de rattrapage de l'interdiction de partage d'honoraires, et l'anéantissement des diagnostics infirmiers au profit d'algorithmes aorexiques.

👉 Le futur nous a donné raison sur la dégradation des actes liés à la dépendance et notamment le BSI.

! Un constat alarmant

Depuis des années, nous assistons aux mêmes pièges, aux mêmes mensonges, basés sur :

- la dévalorisation continue des actes infirmiers,
- les menaces d'indus.

Jusqu'à quand la profession va-t-elle accepter d'être dédaignée, menacée et dupée ?

Resterons-nous de marbre face à la tentative de transformation des actes de perfusion (AMI 14 ou 15) en un simple forfait journalier ?

⚠ Une circulaire dangereuse

Cette idée machiavélique, en date du 25 juin 2025, a déjà pour conséquence :

- une augmentation des refus de prises en charge de perfusion par les IDEL

et notamment :

- une alerte émise récemment par la Fédération des prestataires de soins à domicile auprès de l'Ordre Infirmier sur le non-accès aux soins et les retards de sorties d'hospitalisation.

Cette petite circulaire interne, adressée aux directeurs CNAM CPAM, comptables et financiers, en contradiction avec la NGAP conventionnelle, ne laisse que trois choix aux IDEL :

- appliquer par resignation
- résister par colère,
- refuser les prises en charge à domicile.

👉 **Nous saluons le courage de celles et ceux qui ont déjà initié ce rejet !**

Une action en justice commune

Onsil et **Infin'idels** repartent en combat juridique avec le cabinet Vidal Choley et leurs avocats.

Nous irons jusqu'au Conseil d'État et ferons tout pour bloquer cette circulaire abusive en justice jusqu'à la décision finale. Le bras de fer CNAM/IDEL ne peut céder à de vagues négociations en cours menées unilatéralement ..

Il faut une opposition forte et unie.

Onsil et Infin'idels se battront ensemble....Et avec vous !

Rejoignez l'action en justice

Nous avons aussi besoin de vous dans cette action.

Bien au-delà des étiquettes syndicales, nous faisons appel à vous, collègues professionnels de santé, pour refuser la destruction de notre profession.

Nous faisons aussi appel aux signataires de la pétition en ligne contre cette circulaire.

De plus, pour peser devant le Conseil d'État, il nous faut un grand nombre de requérants.

 **Pour l'inscription, il vous suffit d'écrire à : requerants@infinidels.com**

 Vous recevrez un mail de réponse ainsi que la marche à suivre pour être requérant.

 **Aucun engagement financier ne sera demandé aux requérants.**

 Vos données seront protégées avant transmission aux avocats.

 Tous les requérants seront tenus informés du suivi de la procédure.

Campagne de dons

Pour celles et ceux qui souhaitent participer et soutenir Onsil et Infin'idels en justice :

 <https://syndicat-infin-idels.s2.yapla.com/fr/campaign-12573/detail/appel-a-solidarite-contre-la-circulaire-modifiant-les-actes-perfusion/12573/>

 Merci à tous, celles et ceux qui se sont déjà inscrits spontanément, qui soutiennent l'action par leurs dons, et qui prendront un peu de leur temps pour rejoindre ce combat.

 Et merci à celles et ceux qui ont déjà signé la pétition contre la circulaire mise en ligne sur chance.org : <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-circulaire-du-03-juin-2025-et-%C3%A0-la-baisse-des-cotations>

 **Onsil & Infin'idels avec vous nous ne lâcherons rien.**

Nous ne reculerons pas, par respect pour notre profession et pour nos patients.

Diane Braccagni Desobeau
Présidente Onsil
contact@onsil.fr
06 76 30 84 78

Michelle Drouin
Présidente Infin'idels
contact@infinidels.com
07 56 86 56 58